

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 34 (1889)  
**Heft:** 10  
  
**Rubrik:** Nouvelles et chronique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

triotiques qui nous unissent et pour nous encourager mutuellement à faire tous nos efforts en vue d'acquérir les connaissances nécessaires à la défense de notre patrie suisse.

Nous espérons que l'ordre du jour de notre assemblée générale ainsi que le programme pour la journée du 29 courant vous encourageront à venir assister à cette réunion et dans cet espoir, nous vous présentons nos salutations cordiales et patriotiques.

Au nom du comité central : Le président, Jean de Montmollin, colonel-brigadier ; le secrétaire, Jean de Pury, major à l'état-major général.

*Programme :*

- 7  $\frac{1}{2}$  h. Réception à la gare.
  - 8     » Collation au cercle du Musée.
  - 8  $\frac{1}{4}$  » Assemblée générale à l'Hôtel de Ville.
  - 12    » Banquet à l'hôtel du Faucon.
  - 2     » Course en bateau à vapeur.
  - 6     » Collation au cercle du Musée.
- Licenciemment.

*Ordre du jour de l'assemblée générale*

- 1<sup>o</sup> Allocution de M. le capitaine-aumônier A. Perrochet.
- 2<sup>o</sup> Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
- 3<sup>o</sup> Rapport du Comité central.
- 4<sup>o</sup> Nomination des vérificateurs de comptes et rapport financier.
- 5<sup>o</sup> Rapport du jury sur les travaux présentés et distribution des prix.
- 6<sup>o</sup> Le cours de répétition du génie à Plagne, par M. le major L. Perrier, avec projections photographiques par M. le premier-lieutenant E. Chable, ancien quartier-maître du bataillon du génie n<sup>o</sup> 2.
- 7<sup>o</sup> Désignation de la section directrice.
- 8<sup>o</sup> Propositions diverses. — Tenue de service avec casquette.

La réunion a eu lieu conformément au programme ci-dessus. Elle comptait une centaine d'officiers et a fort bien réussi. Nous en parlerons plus en détail dans notre prochain numéro.



**NOUVELLES ET CHRONIQUE**

Un nouveau projet de centralisation militaire vient d'éclore dans la Suisse allemande. Le *Landbote* de Winterthour propose d'organiser non plus 8, mais 5 arrondissements administratifs militaires suisses. à la place des huit divisions actuelles. Ces cinq arrondissements, groupés d'après des considérations stratégiques et les fronts principaux de défense, seraient :

1. Arrondissement de l'Ouest, comprenant les divisions actuelles

I et II, le Jura bernois, Neuchâtel, Fribourg, Vaud, Bas-Valais, avec une population totale d'environ 730,000 habitants dont environ, 80,000 étrangers.

2. Arrondissement du Nord, c'est-à-dire les deux Bâle, Argovie, Zurich, Schaffhouse, Thurgovie, avec une population totale de 800 mille habitants environ, dont 90,000 étrangers.

3. Arrondissement de l'Est, St-Gall, Appenzell, Glaris, Grisons ; au total 426,000 habitants, dont 30,000 étrangers.

4. Arrondissement du Sud (massif du Gothard) : Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Tessin, Haut-Valais, ensemble 530,000 habitants, dont 18,000 étrangers.

5. Arrondissement du Centre (réserve générale) : Berne allemand et Soleure, au total 530,000 habitants avec 18,000 étrangers.

A ces arrondissements incomberaient le contrôle, la police militaire, l'équipement, la perception de l'impôt militaire, les fonctions des départements militaires, etc. Naturellement ils se subdiviseraient en sections, par brigade ou régiment.

---

A la suite de plusieurs accidents survenus par le fait de cartouches à balles, mêlées avec des cartouches à blanc, le département militaire fédéral a élaboré un ordre du jour général de service qui devra être lu aux troupes à chaque entrée au service et affiché dans toutes les casernes. D'après cet ordre, tout individu qui sera, sauf lors des exercices de tir à la cible, trouvé en possession de cartouches à balles, sera traduit devant un conseil de guerre; les contraventions seront punies de la peine de l'emprisonnement jusqu'à six mois.

---

Les manœuvres du 8<sup>me</sup> corps français, aux environs de Bourges, ont été fort intéressante, disent les officiers étrangers qui y ont assisté. Parmi eux figuraient deux délégués de notre Conseil fédéral, M. le colonel Pfyffer et M. le major d'artillerie Fama. Tous ont reçu le meilleur accueil.

---

Le département militaire fédéral a commandé comme adjudants : 3<sup>e</sup> brigade infanterie landwehr, 1<sup>er</sup> lieutenant Carbonnier, à Neuchâtel ; 6<sup>e</sup> régiment infanterie landwehr, 1<sup>er</sup> lieutenant Elskess, à Neuchâtel ; 1<sup>re</sup> brigade infanterie landwehr, capitaine Busset, à Ormont-dessus ; 3<sup>e</sup> brigade artillerie, capitaine E. Piguet, à la Chaux-de-Fonds ; 7<sup>e</sup> régiment infanterie landwehr, 1<sup>er</sup> lieutenant de Coulon à Neuchâtel ; 8<sup>e</sup> régiment infanterie landwehr, capitaine Boillot, Colombier ; 3<sup>e</sup> régiment infanterie landwehr, capitaine E. Bertholini, à Moudon.

---

M. le 1<sup>er</sup> lieutenant Auckenthaler est commandé comme adjudant de la 1<sup>re</sup> brigade infanterie d'élite (colonel David).

Le Conseil fédéral a désigné M. le major d'artillerie Melley, Charles à Lausanne, en qualité de commandant du parc de division n° I en remplacement de M. W. Goy.

Le Conseil fédéral a, en date du 20 septembre, nommé M. le 1<sup>er</sup> lieutenant d'infanterie James Quinclet, à La Tour, aux fonctions d'instructeur de II<sup>e</sup> classe d'infanterie. — M. Quinclet est entré en fonctions le 1<sup>er</sup> octobre courant.

Les officiers d'administration ci-après ont été promus comme suit par le Conseil fédéral, sous date du 26 juillet.

*Au grade de capitaine :*

Isoz, Emile, Neuchâtel,	Premier lieutenant depuis	1884
Kunz, Hermann, Oetwil a/s,	»	1884
Favre, Paul, Fribourg,	»	1885
Hartmann, Fréd., Brugg,	»	1885
Meyer, J.-B., Aarau,	»	1885
Rœsli, Arnold, Bâle,	»	1885
Keller, Ernest, Gibswyl,	»	1885
Badan, Charles, Cossonay,	»	1885
Schoch, Adolphe, Fischenthal	»	1885
Aguet, L.-Jules, Echallens,	»	1885
Kunz, Jean, Flæsch,	»	1885
Ludwig, Hermann, Berne,	»	1885
Kintschi, Maurice, Coire,	»	1885

*Au grade de 1<sup>er</sup> lieutenant.*

Hörning, Robert, Berne,	lieutenant depuis	1879
Deucher, Adolphe, Frauenfeld	»	1885
Bertheau, Fréd., Rapperswyl,	»	1885
Hofer, Gottfried, Thoune,	»	1885
Zahner, Joseph, St-Gall,	»	1885
Schneeberger, Frédéric, Langenthal,	»	1885
Nicole, Charles, Plainpalais,	»	1885
Friedli, Hans, Aarberg,	»	1885
Guggenbühl, Frédéric, Kussnacht,	»	1885
De la Coste, Henri, Monthevy,	»	1885
Vuithier, Jules, Neuchâtel,	»	1885
Dörig, Jules, St-Gall,	»	1885
Gerber, Ernest, Langnau,	»	1885
Schmidt, Louis, Berne,	»	1885

**Berne.** — Une enquête a été faite par M. le colonel Ziegler, médecin en chef de l'armée, sur les blessures causées, pendant le dernier rassemblement de division, par les balles, avec coque en bois, des cartouches d'exercice.

Il résulte de cette enquête que dans la III<sup>e</sup> division cinq hommes seulement ont été blessés de cette façon, et tous par des coups de feu lâchés à bout portant.

Certains journaux avaient prétendu, après le rassemblement de troupes, que les bouchons de bois des cartouches d'exercice pouvaient causer des blessures, à plus de 200 pas de distance, et que, dans la III<sup>e</sup> division seulement, plus de trente hommes avaient été blessés de cette manière.

On voit que ces assertions étaient absolument contraires à la vérité.

— Un bâtiment destiné à la fabrication des nouveaux fusils de petit calibre se construit actuellement sur le Wyllerfeld, à côté de l'ancienne fabrique d'armes. Environ 200 ouvriers y trouveront de l'occupation. On installe aussi, dans les bâtiments achetés par la Confédération près de la Papiermühle, les locaux nécessaires à la fabrication de la nouvelle poudre.

— Le 1<sup>er</sup> octobre a commencé à Thoune le troisième cours pour colonels, dont le premier a eu lieu l'an dernier à Berne-Bienne, et le second cet été à Zurich-Wyl. Ce 3<sup>e</sup> cours se terminera par une course d'application Thoune-Langenthal-Baden. Il est sous les ordres de M. le colonel Pfyffer, chef du bureau d'état-major, remplaçant M. le colonel Rudolf. Les instructeurs sont MM. les colonels Keller, Schweizer et P. Isler, et M. le lieutenant-colonel de la Rive. Le cours est suivi par 33 officiers supérieurs des divisions III, IV, V et VIII. MM. les colonels-divisionnaires Kunzli et Muller y assistent aussi.

**Zurich.** — Les courses militaires de la Suisse orientale qui ont eu lieu le 8 octobre à Zurich, ont eu un plein succès. Les premiers prix obtenus sont : Courses au trot : dragon Abrecht, Bienne ; courses plates : guide Bieder, Langenbrück ; courses de terrain pour sous-officiers : dragon Blatener, à Erlinsbach et Zellweger, à Berneck ; courses de terrain pour officiers : lieutenant de dragons Binet, à Genève ; courses d'obstacles pour officiers : premier-lieutenant d'artillerie Passavant.

**Neuchâtel.** — Jeudi 26 septembre sont entrés en caserne, à Colombier, 35 sous-officiers de la II<sup>e</sup> division, qui prendront part à l'école préparatoire au grade d'officier d'élite et de landwehr. Cette école, placée sous la direction supérieure de M. le colonel Isler, durera 44 jours, soit jusqu'au 9 novembre.

**Tessin.** — La compagnie de carabiniers de landwehr, qui fait actuellement un cours de répétition à Coire, est entrée en caserne avec un effectif de 2 officiers, 7 sous-officiers et 37 soldats. Il est vrai que c'est la saison des travaux hors des domiciles.

**Genève.** — Une importante *Exposition philomatique* s'est ouverte le 20 août dans les vastes dépendances du Kursaal de Genève. Cette Exposition, qui durera deux mois, comprend tout ce qui concerne les sciences, les arts, l'industrie et le commerce. L'Exposition

philomatique de Genève est assurée d'un grand succès. Dans la pensée de ses organisateurs, elle n'est pas appelée à faire concurrence à la merveilleuse Exposition universelle de Paris. Elle en sera, au contraire, un ingénieux complément. En effet, combien d'étrangers, attirés par les splendeurs du Champ de Mars, ne voudront pas voir la Suisse, ses lacs, ses montagnes, ses paysages admirables, ses sites merveilleux, ses villes illustres dans l'histoire ! C'est M. Hervé du Lorin qui organise cette Exposition. M. Hervé du Lorin inaugure aujourd'hui sa cent cinquante-huitième exposition. Il a été aidé dans l'œuvre de l'Exposition philomatique par M. Durrel, le directeur bien connu du Kursaal de Genève, qui a mis gracieusement ses vastes et magnifiques locaux à la disposition des exposants, et par M. Jules Grandjean, une des plus hautes notabilités du commerce suisse. Grâce à cette intéressante Exposition, les produits français seront plus connus et mieux appréciés à l'étranger.

*(La France, édition régionale).*

**Soleure.** — Le projet de relier Moutier et Soleure par un chemin de fer en perçant le Weissenstein devient de plus en plus sérieux. A Soleure on s'en occupe activement et l'heure n'est pas loin où les communes intéressées seront appelées à se prononcer sur une participation financière.

Voici quelques détails sur le tracé de la ligne du Weissenstein : Partant de la gare du Vieux-Soleure, la voie du Weissenstein, avec une pente maxima de 37 0/00, s'élèverait peu à peu jusqu'à la hauteur entre Oberdorf et Langendorf, où serait établie une première station. De là, en suivant une pente à peu près égale, elle arriverait à l'entrée du tunnel (610 mètres au-dessus de la mer). Ce tunnel aurait une longueur de 3450 mètres et s'inclinerait vers le sud selon une pente de 37 0/00. Son ouverture sud serait au-dessus du village de Lommiswyl, tandis que celle du nord serait près de Saint-Joseph (Gansbrunnen), deuxième station. De Saint-Joseph la ligne traverserait la cluse de ce nom pour entrer dans le Cornet. Entre Créminal et Grandval il y aurait une troisième station, puis à la gare de Moutier la voie viendrait se souder aux chemins de fer jurassiens. La pente maxima sur le côté nord du Weissenstein serait à peu près la même que du côté sud, soit de 36 0/00.

La longueur totale de la ligne est d'environ 17 kilomètres. Pour éviter un trop long tunnel, et c'est précisément ce qui constitue la grande difficulté de l'entreprise, il a fallu autant que possible appuyer à la montagne les lignes d'accès. La différence d'altitude entre Vieux-Soleure et Saint-Joseph est de 302,50 m. sur un parcours de 9,4 kilomètres, mais on remarquera que cette même différence entre Mummiswyl et Gansbrunnen est de 210 mètres. En dehors du tunnel les travaux d'art sont peu nombreux et peu importants. Il convient toutefois de mentionner un viaduc sur la Rause, en aval du village de Grandval.

On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la carte pour se rendre compte de l'importance de ce projet. La ligne du Weissenstein, en se rattachant d'un côté au réseau jurassien, partant à l'Est français, et de l'autre, à la grande ligne internationale du Gothard, serait appelée à jouer un rôle prépondérant au point de vue commercial. Ce serait aussi, en temps de guerre, une voie pouvant rendre de grands services, puisqu'elle mettrait Bâle et le Jura en relation directe avec le

plateau suisse. D'autre part, si l'on considère les avantages locaux qu'on pourrait en retirer, on conçoit aisément que ce projet soit l'objet d'une attention particulière à Soleure, et que dans le Val de Moutier, et surtout dans le Cornet, on en suive les phases avec tant d'intérêt.

**Lucerne.** — La construction de l'arsenal fédéral, qui s'élève non loin de l'ancien arsenal de Lucerne, avance rapidement et il vient d'être couvert. D'autres bâtiments fédéraux se bâtissent à Horw, près d'Hergisswyl, à l'extrémité de la place d'armes de Lucerne. Il s'agit de dépôts de poudre fédéraux.

**Vaud.** — Le bataillon de la 3<sup>e</sup> et dernière école de recrues, en caserne à la Pontaise, a été licencié mercredi 2 octobre. Il a été inspecté lundi et mardi sur les plaines du Loup, par M. le colonel-brigadier David, remplaçant M. le colonel-divisionnaire Ceresole, absent (à l'Exposition à Paris).

La caserne n'est pas restée vide longtemps. Le vendredi 4 octobre a commencé l'école des aspirants au grade d'officier, laquelle durera jusqu'au 16 novembre. Les cadres de landwehr devant être complétés, les candidats sont nombreux, une soixantaine, dit-on.

— Les trois batteries d'école, sous les ordres de M. le major Manuel, sont parties de Bière vendredi matin, 20 septembre, par le Marchairuz, pour aller prendre leurs cantonnements du soir à l'Abbaye, au Pont et aux Charbonnières. Elles y ont été très bien reçues et les autorités locales ont fait de leur mieux pour satisfaire tout le monde. Au Pont, la municipalité a offert un demi-litre de vin à chaque homme.

Samedi matin, à 7 1/2 heures, les colonnes se concentraient de nouveau à l'Abbaye et commençaient immédiatement une remarquable grimperie. Il s'agissait de gagner le chalet du Pré-de-l'Haut par un mauvais chemin qui monte directement en suivant la ligne de plus forte pente sur la croupe de la rive gauche de la Lienne. La différence d'altitude entre le sommet de la pente, vers le chalet de l'Abbaye, et le lac, est de 260 mètres, la distance horizontale, mesurée sur la carte, est d'environ 1500 mètres. Cela fait déjà une moyenne de 16 pour cent, mais sur un long parcours la pente est bien plus raide encore. A l'endroit le plus mauvais on a mesuré, avec une latte et un niveau de pointage, 26 degrés, soit plus de 50 pour cent.

La colonne comptait trente voitures : seize canons et quatorze caissons. Il était 7 h. 1/2 lorsque la première s'est engagée sur la pente ; à 11 h. 20 minutes la dernière arrivait au sommet : la montée avait duré près de quatre heures. Elle s'est faite sans le moindre accident, dit la *Gazette de Lausanne*.

Du chalet de l'Abbaye au Pré-de-l'Haut par les Croisettes, le chemin est assez pierreux et au début assez accidenté, mais rien n'y ressemblait aux difficultés de la première grimpée. A midi et demi les trois batteries étaient au bivouac dans un grand pâturage semé de sapins avec deux citerne pour abreuvoirs.

A 2 h. 1/2, le commandant du régiment donne le signal du départ, on descend sur Montricher par le chemin neuf de Cherdévaz, au-delà de Montricher, on prend le trot et à 5 h. 1/2 le parc est formé devant les casernes de Bière.

— On écrit d'Yverdon, 28 septembre : L'inspection du bataillon de landwehr n° 4, commandant Freymond, a commencé jeudi. Il y a eu ce jour-ia promenade à Orbe, avec exercice de combat durant la en marche. La 2<sup>e</sup> compagnie figurait l'ennemi, dont le personnel portait une bande de toile blanche autour du képi.

Hier, à 7 1/2 heures du matin, eut lieu dans la cour de la caserne, avec le cérémonial habituel, la remise d'un drapeau neuf à ce bataillon. Comme tous les nouveaux drapeaux, il porte, outre la cravate aux couleurs cantonales, sur un des côtés de la croix le nom du canton auquel il appartient et de l'autre côté le numéro du bataillon. Pour la landwehr, il y a en plus les lettres L. W. (Bataillon n° 4 L. W.)

Après cette cérémonie, le bataillon se rendit sur la place d'armes, où M. le lieutenant-colonel Muret continua l'inspection commencée le jour précédent. La troupe défila ensuite en fort bon ordre devant son inspecteur, puis rentra en caserne où elle fut licenciée. On loue beaucoup la bonne tenue de ces soldats pendant leur séjour ici.

Aujourd'hui nous arrivent les cadres du bataillon 5 de L. commandant Jaccard, et mercredi ce sera le tour de la troupe.

— Nous avons omis de publier les promotions suivantes dans le corps des officiers de ce canton.

M. le 1<sup>er</sup> lieutenant Duc, Alfred, à Granges, a été promu au grade de capitaine et désigné en qualité d'adjudant du bataillon de fusiliers n° 4.

M. le 1<sup>er</sup> lieutenant de cavalerie de Loys Treytorrens, à Thoune, a été promu au grade de capitaine de dragons. M. le capitaine de Loys a pris le commandement de l'escadron n° 2.

MM. les lieutenants d'artillerie Lavanchy, Hermann, à Vevey, batterie 3 et de Loys, Hugues, à Aigle, adjudant du régiment d'artillerie de montagne, ont été promus au grade de 1<sup>er</sup> lieutenant.

---

**Allemagne.** — Le nouveau fusil de petit calibre récemment adopté par le gouvernement de l'empereur Guillaume a été déjà distribué en partie aux régiments d'infanterie de la garde impériale.

On parle d'adopter pour toute l'artillerie les affûts cuirassés et les tours mobiles système Schumann.

**Etats-Unis.** — Par ordre du président Harrison, le major général John Schofield, commandant en chef de l'armée des Etats-Unis, est chargé, par intérim, de la direction du ministère de la guerre, pendant l'absence et la maladie du titulaire actuel, l'honorable Redfield Proctor.

— Le secrétaire de la marine proposera au Congrès la construction de dix nouveaux croiseurs en acier.

